

SUR LES CHEMINS DE PIERRE

CONSEILS AUX ORGANISATEURS DE RANDONNEES ASSURER LA SECURITE DU GROUPE DE MARCHEURS

1- L'ORGANISATION AVANT RANDONNEE

- 1.1 Au cours du repérage, noter l'itinéraire sur une carte, assurez vous des distances et de la durée, définissez les lieux de pauses et si possible les raccourcis,
- 1.2 Bien identifier les endroits avec risques de collisions et de chutes : route fréquentées, traversé de route, tronçons boueux,etc.. ,
- 1.3 Avoir avec soi les numéros d'appel des secours :
France : Pompiers 18, SAMU 15
Urgence Européenne : 112

2- AU DEPART DE LA RANDONNEE

- 2.1 Prévenir le groupe sur les difficultés du parcours, des risques et de la distance,
- 2.2 Prévoir des accompagnants pour les personnes fragiles,
- 2.3 Désigner un serre-file,
- 2.4 Revêtir les gilets de sécurité (organisateur et serre-file),
- 2.5 S'assurer d'une trousse de secours dans le groupe.

3- EN RANDONNEE

- 3.1 Adapter l'allure pour ne pas avoir un groupe trop étiré,
- 3.2 Suivant la configuration de la route, marcher à droite ou à gauche pour assurer la sécurité du groupe,
- 3.3 Signaler au groupe les endroits dangereux et la posture à tenir,
- 3.4 Ne s'arrêter que dans des endroits sûrs.

4- EN CAS D'ACCIDENT

- 4.1 Protéger le groupe en le confiant au serre-file, l'évacuer dans un endroit sûr,
- 4.2 Mettre en sécurité la victime,
- 4.3 Faire un bilan et secourir la victime, ALERTER si nécessaire.
- 4.4 Parler et rassurer la victime,
- 4.5 Attendre les secours et surveiller la situation du groupe.